



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'artères sur la commune de  
Confignon

26 juin 2019

## LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 30 septembre 2009;

vu les propositions de la commune du 27 septembre 2018;

vu les préavis de la commission cantonale de nomenclature du 26 novembre 2018 et du 4 juin 2019,

### ARRÊTE :

1. Les dénominations suivantes :

**Promenade de l'Aire**, assiette modifiée (n° 1 sur le plan ci-dessous)  
à l'artère partant de la route de Lully et finissant désormais au chemin de la Lécherette.

Code voie inchangé

**Promenade de la Pergola** (n°2)  
au cheminement aménagé le long de la promenade sur la rive gauche de l'Aire.

Une pergola est une tonnelle formée de poteaux ou de colonnes et de poutrelles à claire-voie servant de support à des plantes grimpantes.  
(Ancien tronçon de la promenade de l'Aire)

Code voie : 65242

**Pont de Murlaz, aboutissant modifié (n°3)**

à l'ouvrage d'art existant se trouvant dans le prolongement du chemin du Promeneur-Solitaire et se terminant désormais sans issue sur la presqu'île.

Code voie inchangé

**Pont de la Praleta (n°4)**

au pont enjambant l'Aire reliant le chemin de Praleta et le chemin du Contour-d'Arare.  
Cette dénomination reprend celle du chemin de Praleta.

Code voie : 65285

**Passerelle des Ouvriers (n°5)**

à la passerelle enjambant l'Aire située entre le pont de l'Aire (autoroute) et la passerelle des Blaireaux.

Cette dénomination fait référence aux nombreux ouvriers au chômage durant les années difficiles avant 1940 qui ont permis de construire l'ancien canal de l'Aire, renaturé ces dernières années.

Code voie : 65250

**Passerelle des Blaireaux (n°6)**

à la passerelle piétonne enjambant l'Aire située entre la passerelle des Ouvriers et la passerelle des Chardons-à-Tête-Ronde. De cette passerelle, les promeneurs peuvent parfois observer des blaireaux qui se sont parfaitement intégrés dans les nouveaux espaces naturels créés par les travaux de la renaturation de l'Aire.

Le blaireau est un mammifère carnivore aux poils raides, plantigrade. Il creuse un terrier profond et ramifié pour y passer l'hiver et se nourrit des aliments les plus variés.

Code voie : 65269

**Passerelle des Chardons-à-Tête-Ronde (n°7)**

à la passerelle piétonne enjambant l'Aire située entre la passerelle des Blaireaux et le pont des Marais.

Cette dénomination fait référence à une espèce de chardon particulier qui a trouvé un habitat spécifique au bord de l'Aire et qui est visible lors de la saison de floraison.

Code voie : 65277

**Promenade des Rêveries (n°8)**

à l'ancienne partie du chemin de Moulaz commençant à la route de Soral, à la hauteur de la mairie de Confignon et finissant au pont de Moulaz au bord de la rivière de l'Aire.

Cette dénomination fait référence au passage de Jean-Jacques Rousseau et au titre de son œuvre "Les Rêveries du promeneur solitaire".

Code voie : 65307

**Chemin de Moulaz, modifié (n°9)**

à l'artère commençant désormais au chemin de Sur-le-Moulin et finissant au chemin de Passe-à-Chat.

Code voie inchangé

**Route de l'Aire, modifié (n°10)**

à l'artère débutant désormais au chemin de l'Ecluse et finissant à la route de Lully.

Code voie inchangé

**Chemin de Sur-le-Moulin, modifié (n°11)**

à l'artère partant du chemin du Contour-d'Arare et aboutissant désormais au chemin de l'Ecluse.

Code voie inchangé

**Chemin des Vairons (n°12)**

à l'artère commençant à la route la Galaise et finissant au chemin du Contour-d'Arare (ancien tronçon de la Route de l'Aire).

Présent dans la rivière l'Aire, le vairon est un petit poisson d'eau douce, allongé, mesurant de 2 à 10 cm de long, cylindrique, verdâtre, tacheté, vivant dans les mêmes eaux que la truite.

Code voie : 65293

**Chemin de Damian, modifié (n°13)**

à l'artère partant désormais du chemin de Sur-le-Moulin et finissant à la route de Base.

Code voie inchangé

**Pont des Baigneurs (n°14)**

au pont qui enjambe la rivière l'Aire entre ceux de Moulaz et de Praleta.

Evoque des personnes qui se baignent dans la rivière.

Code voie : 65315

### Chemin des Blaieaux (n°15)

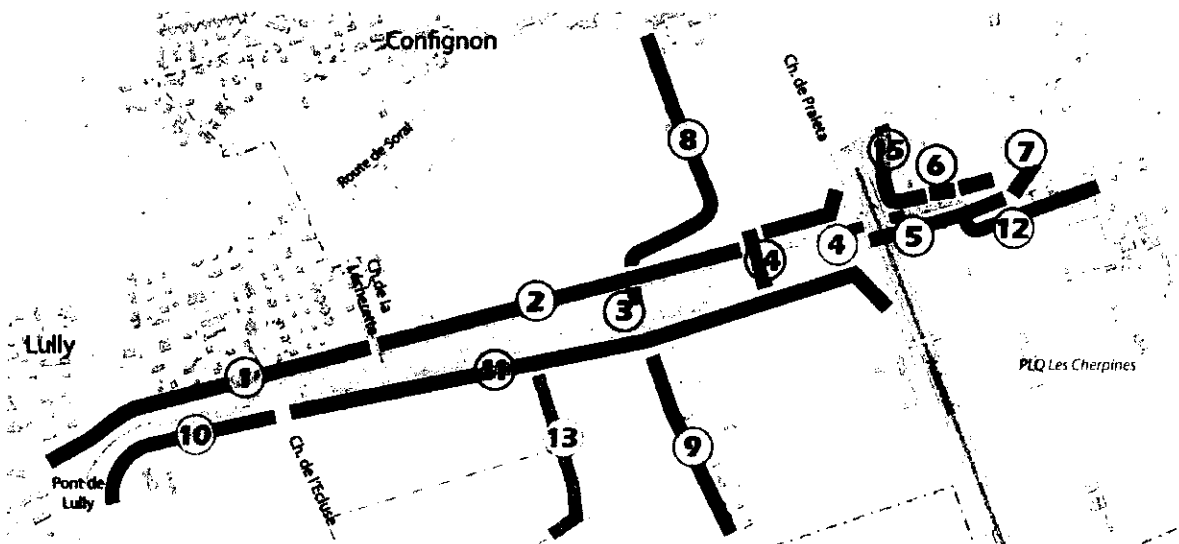
à l'artère partant du chemin de Boisruail et finissant sans issue après la passerelle du même nom.

Le blaieau est un mammifère carnivore aux poils raides, plantigrade. Il creuse un terrier profond et ramifié pour y passer l'hiver et se nourrit des aliments les plus variés. Il s'est parfaitement intégré dans les nouveaux espaces naturels créés par les travaux de la renaturation de l'Aire.

Code voie: 65323

Entrées en vigueur immédiates

### 2. Plan des dénominations



3. Ces dénominations doivent être utilisées uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.

Communiqué à :  
CHA/LG 1ex.  
DT 1ex.  
DF 1ex.  
DSES 1ex.  
FAO 1ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

Une signature manuscrite en encre noire, consistant en une série de courbes fluides et stylisées.